

NOM :

PRENOM :

ATTENTION ! ATTESTATION POUR LES ETUDIANTS EN COURS D'ETUDES EN L1, L2 et L3 EN DROIT
J'atteste sur l'honneur avoir pris : 1 2 3 4 et plus inscriptions (1)

(1) Entourer le chiffre choisi

SITUATION UNIVERSITAIRE

BACCALAUREAT OU EQUIVALENT	SERIE		ACADEMIE		ANNEE OBTENTION	MENTION (1)		
						P	AB	B
NIVEAU	ETABLISSEMENT	ANNEE D'INSCRIPTION	INSCRIPTION EN CUMULATIF	DISCIPLINE	RESULTATS (1)			
					juin	octobre		
LICENCE 1								
LICENCE 2								
LICENCE 3								
MASTER 1								
MASTER 2								
AUTRES CAS (Grandes Ecoles Instituts)								
Capacité en droit								

DEMANDE DE DEROGATION A LA REGLE DES 3 INSCRIPTIONS

**DOSSIER RESERVE UNIQUEMENT AUX ETUDIANTS INSCRITS
A L'UNIVERSITE PARIS I EN 2009-2010**

AVIS DE LA COMMISSION PEDAGOGIQUE

NOM :	Numéro étudiant Paris I :
PRENOM :	Inscription sollicitée :

RESERVE A L'UNIVERSITE PARIS I

AVIS PEDAGOGIQUE DE L'U.F.R.

DEROGATION A LA REGLE DES 3 INSCRIPTIONS :

<input type="checkbox"/> L1	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> L2	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> L3	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Motivation de l'avis si refus (à préciser obligatoirement) :

.....
.....

A Paris, le

Le Responsable de la Commission Pédagogique de l'U.F.R. :

PIECES A FOURNIR POUR LE DOSSIER DE DEROGATION

- Le dossier pré-imprimé
- La fiche « Situation universitaire » dûment remplie.
- Une lettre adressée à Monsieur le Président de l'Université de Paris 1 exposant les motifs de la demande de dérogation, accompagnée de tous les justificatifs (ne pas mettre sous enveloppe),
- La photocopie de votre pièce d'identité,
- La photocopie de vos diplômes et relevés de notes de droit,
- La photocopie de votre carte d'étudiant
- 1 enveloppe autocollante format 21 x 29,7 affranchie à 1,35 euro et libellée à vos nom et adresse,

L'ensemble du dossier est à envoyer à l'adresse suivante :

CAVEJ
Services des inscriptions administratives
17 rue Saint Hippolyte
75013 Paris

Tout dossier incomplet sera retourné à l'intéressé systématiquement

Le dépôt du dossier **n'est pas une PREINSCRIPTION**. Seule la décision d'acceptation autorise l'inscription à l'université de Paris 1.

Un courrier de confirmation vous parviendra ultérieurement.

CALENDRIER

Tout dossier incomplet sera retourné à l'intéressé systématiquement

RETOUR DES DOSSIERS : les dossiers sont à déposer ou à retourner complets par courrier au :

CAVEJ
17, rue Saint Hippolyte
75013 PARIS

(Service ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h30)

DATE LIMITE DE DEPÔT DES DOSSIERS : 12 novembre 2010